



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES ALPES-MARITIMES

Direction départementale
des Territoires et de la Mer
des Alpes-Maritimes

Service Économie Agricole
Ruralité, Espaces naturels

**Demande d'autorisation individuelle de chasse au sanglier
à l'affût en raison de dégâts avérés
pour la période du 1^{er} juin au 22 août 2015 (zone où l'espèce est classée
nuisible)
pour la période du 1^{er} juin au 12 septembre 2015 (zone montagne)
(En application de l'article R. 424-8 du code de l'Environnement)**

Demandeur

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- N° de téléphone :
- N° de fax :
- N° du permis de chasse :

Terrain concerné par les dégâts

- Commune :
 - Quartier :
 - Adresse ou référence cadastrale :
 - Propriétaire :
 - Nature de l'occupation du sol :
(culture à préciser, jardin d'agrément, autres (à préciser))
-
- Description des dégâts :
(dates, importance, joindre photos)

Localisation de l'affût proposé :

Est-il sur le terrain concerné par les dégâts ?

- Sur un autre terrain, dans ce dernier cas préciser :
 - Commune :
 - Quartier :
 - Adresse ou référence cadastrale :
 - Propriétaire :
 - A quelle distance de l'affût se trouve la maison la plus proche ?
 - Le tir s'effectuera t'il en direction d'une route ou d'un chemin public ?
(si oui, indiquer la distance)
-

Je soussigné (nom, prénom) :

Atteste sur l'honneur :

- *la véracité des éléments figurant ci-dessus*
- *être propriétaire du terrain où l'affût sera édifié ou bénéficiaire de l'accord du propriétaire ou de ses ayants droit (fournir l'attestation).*

Fait à _____ , le

(signature)

Pièces à joindre :

- *un plan de situation (1/10 000ème ou 1/25 000ème, par exemple Top 25 IGN),*
- *un plan de localisation (plan cadastral, plan du quartier) avec localisation des dégâts et de l'affût proposé)*
- *des photos des dégâts, du lieu proposé pour l'affût.*

Annexe n°2 de l'arrêté préfectoral n° 2015 - 380 du 13 MAI 2015